

ANNEXE 4

**CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT EN ECONOMIE SOCIALE ET FAMILIALE
dans le cadre d'une Mesure d'Accompagnement en Économie Sociale et Familiale
(MAESF)**

Mesure initiale

Renouvellement de mesure

Date de la mesure initiale :

Entre d'une part :

le Président du Département de l'Ardèche, agissant au nom du Département de l'Ardèche et par délégation représenté

par :

Et d'autre part, les personnes ayant la charge du ou des enfants

(noms,prénoms,adresses).....

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Demande exprimée par les personnes ayant la charge effective du ou des enfants, ou avec leur accord, par les services :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Objectifs de la mesure :


.....
.....
.....
.....
.....


.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Le prestataire est autorisé à prendre contact avec l'organisme qui verse les prestations sociales et avec l'ensemble des créanciers dans l'objectif de faire un point sur la situation financière du bénéficiaire.

La mesure sera confiée :

(sélectionner l'organisme retenu pour la gestion de la mesure)

<p>Prestataire MAESF</p> <p></p>
--

<p>Département de l'Ardèche</p> <p></p>

Durée de l'intervention :

du/...../20..... au/...../20.....

Conditions de révision :

- A l'échéance du contrat, la mesure peut être reconduite au vu d'un bilan des actions entreprises et de celles restant à mettre en œuvre.
- Le présent contrat peut être interrompu de manière anticipée si les conditions de sa poursuite ne sont plus réunies. Un bilan sera alors établi et adressé au Président du Département de l'Ardèche.

• FAIT A le.....

**Le(s) personne (s)
ayant la charge du ou des enfants**

Le Président